

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 MARS 2024

sous la Présidence de Monsieur Alain PICHON,

Secrétaire de séance : Joëlle PELTIER

La réunion s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Vienne à Poitiers.

Ouverture de la séance 10 h 06.

Les membres ci-après étaient présents et ont constitué le quorum à la réunion du Conseil Départemental :

- **Brigitte ABAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la Commission Habitat, Logement
- Sandrine BARRAUD, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la Commission Tourisme, Attractivité
- Isabelle BARREAU, Conseillère Départementale
- Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président, Président de la Commission Routes, Mobilités
- Marie-Jeanne BELLAMY, Conseillère Départementale
- Rose-Marie BERTAUD, Vice-Présidente, Présidente de la Commission Action Sociale, Enfance. Famille
- François BOCK, Conseiller Départemental
- Anne-Florence BOURAT, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la Commission Santé
- Catherine BOURGEON, Conseillère Départementale
- Anthony BROTTIER, Conseiller Départemental
- Valérie CHEBASSIER, Conseillère Départementale
- Henri COLIN, Vice-Président, Président de la Commission Education, Collèges, Université, Bâtiments
- **Benoît COQUELET**, Vice-Président, Président de la Commission Insertion, Emploi, Pôles Economiques
- Valérie DAUGE, Première Vice-Présidente, Présidente de la Commission Personnes Agées, Personnes Handicapées
- **Guillaume DE RUSSÉ**, Président Délégué, Président de la Commission Financements Union Européenne, Etat, Région et Grands Projets

- Marie-Renée DESROSES, Vice-Présidente, Présidente de la Commission Ressources Humaines, Moyens Généraux
- Ludovic DEVERGNE, Conseiller Départemental
- Claude EIDELSTEIN, Vice-Président, Rapporteur Général du Budget, Président de la Commission Finances
- Aline FONTAINE, Conseillère Départementale
- Jean-Olivier GEOFFROY, Conseiller Départemental
- Francis GOMEZ, Conseiller Départemental
- Pascale GUITTET, Vice-Présidente, Présidente de la Commission Jeunesse, Sport, Citovenneté
- Florence HARRIS, Conseillère Départementale
- Gérard HERBERT, Conseiller Départemental
- Alain JOYEUX, Conseiller Départemental
- Pascale MOREAU, Vice-Présidente, Présidente de la Commission Aménagement du Territoire
- Jérôme NEVEUX, Conseiller Départemental
- Lydie NOIRAULT, Conseillère Départementale
- Sybil PÉCRIAUX, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la Commission Relations Internationales
- Joëlle PELTIER, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la Commission Climat et Développement Durable
- Gérard PEROCHON, Conseiller Départemental
- Alain PICHON. Président du Conseil Départemental
- Benoît PRINÇAY, Conseiller Départemental
- **Séverine SAINT-PÉ**, Vice-Présidente, Présidente de la Commission Aménagement et Inclusion Numériques
- Grégory VOUHÉ, Conseiller Départemental

## Les membres ci-après étaient absents :

- **Bruno BELIN**, Conseiller Départemental Délégué, Président de la Commission Culture, Evénementiel
- Jean-Louis LEDEUX, Vice-Président, Président de la Commission Agriculture, Ruralité
- Sarah RHALLAB, Conseillère Départementale

Alain PICHON: Bonjour à toutes et à tous. Merci de bien vouloir vous installer. Quelques mots, chers collègues, en préambule de notre semaine budgétaire. Je suis très heureux de vous retrouver dans cette session majeure pour notre collectivité puisque nous allons voter le budget 2024. Fidèles à nos orientations budgétaires dont nous avons débattu ensemble le 8 février dernier, on va continuer de débattre et il vous sera proposé de voter un budget 2024 à hauteur de 543 000 000 €, un peu plus d'un demi-milliard d'euros pour la Vienne, pour ses habitants et pour toute l'activité et les compétences que nous développons. Ce budget est en progression de 30 000 000 € par rapport à 2023. Nous avons fait le choix de reporter le vote du budget en mars alors que précédemment nous le votions en décembre. C'était avec la volonté d'avoir un budget plus réaliste et le plus fidèle possible en fonction de nos dépenses et de nos recettes. L'objectif est d'avoir une vision fine et, si possible, à l'euro près. Le budget est construit dans une logique de transversalité, cela a été aussi très important. C'est une nouveauté avec une méthode qui nous a permis de réaliser des économies dans chacune de nos politiques. Je voudrais tous vous saluer pour l'effort collectif avec la mobilisation totale de l'exécutif autour de moi, de la majorité départementale, mais aussi de celle de toutes les directions. Merci à tous de tout cœur d'avoir beaucoup et bien travaillé avec Claude et les équipes autour d'Hélène et Olivier.

Vous connaissez le contexte économique très tendu, la période est toujours marquée d'une grande incertitude, qu'elle soit économique, financière et basée sur la politique internationale. C'est une incertitude pour nous, évidemment, mais aussi pour nos concitoyens. Notre action s'en trouve forcément impactée. L'insécurité financière, avec une inflation toujours préoccupante, qui est à la baisse, mais nous ne maitrisons rien du tout. Elle est pesante pour le fonctionnement de notre collectivité, comme pour les vôtres. Beaucoup d'entre vous sont aussi des élus municipaux ou des élus d'EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). J'alerte une nouvelle fois l'État sur la situation préoccupante des finances départementales. Nous n'avons plus, mais vous le savez, de levier fiscal, ce qui nous a progressivement enlevé toute capacité de lever l'impôt. Et comment pouvons-nous jouer pleinement notre rôle quand on n'a plus d'autonomie financière et que nous ne sommes plus capables de lever l'impôt en fonction de nos projets? La crise de l'immobilier nous impacte aussi beaucoup avec des recettes et des droits de mutation en chute libre : 20 % de moins en 2023. Les premiers mois de 2024 sont aussi très bas, un peu plus bas que 2023. L'effet ciseaux est donc là, nous le prenons de plein fouet avec cette chute de nos recettes et une hausse soutenue des dépenses sociales pour 2024, ce qui fait 15 000 000 € de recettes en moins et 22 000 000 € de recettes nouvelles à

financer à la suite des décisions de l'État. Nous subissons parfois ces décisions qui – sans les remettre en cause, puisqu'il y a des éléments positifs parfois - sont terribles et qui ne sont pas plus concertées avec les Départements que notre Association des Départements de France. Je pense évidemment à la non-compensation du Ségur de la santé, des taux de RSA (Revenu de Solidarité Active), des points d'indice alors que nous avons besoin de ressources financières stables, pérennes et lisibles, pour pouvoir assurer notre mission. Une inquiétude unanime et partagée par l'ensemble des Départements de France. François SAUVADET vient d'alerter le ministre des Comptes publics et déclare ce matin que là où le Département est le plus pertinent pour agir, il faut nous donner les moyens de le faire. Quand on entend le ministre du Budget en milieu de semaine dernière qui dit : « Il va falloir que les collectivités fassent des économies et participent au remboursement de la dette », très sincèrement, je ne sais pas comment on va pouvoir faire. Nous sommes déjà à la limite de l'asphyxie. Il va falloir nous expliquer, nous ne sommes pas des magiciens! Il faut que l'État change de méthode vis-à-vis des Départements. L'asphyxie est croissante. La situation est déjà critique alors que le niveau de nos dépenses s'alourdit dans les années à venir encore. On nous parle (le ministre du Budget), je vous le disais, d'une vingtaine de milliards d'euros d'économie, à faire peser en partie sur les collectivités.

Quoi qu'il en soit, nous nous battrons et ce budget, qui va vous être présenté tout au long de la semaine, est caractérisé par sa résilience, son côté solidaire et engagé. Et heureusement que nous avions fait des réserves au moment où les DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) étaient à un niveau élevé! C'était une prudence salutaire qui nous a permis d'atténuer le choc de l'inflation et de compenser cet effet ciseaux que nous vivons aujourd'hui. Je le dis à tous ceux qui ont parfois reproché notre prévoyance. Et pour moi, gérer « en bon père de famille » est une formule totalement d'actualité. Si nous n'avions pas ces réserves-là, nous serions en très grande difficulté. Je le dis à tous ceux qui parlaient à un moment donné de cette cagnotte, peut-être mon cher Ludovic et d'autres, qu'il ne fallait pas s'asseoir sur ce budget important. Toutefois, faire des réserves nous permet d'assurer toutes nos compétences d'aujourd'hui, de faire face aux besoins des territoires et de rester ambitieux, en conservant une politique d'investissement soutenue pour assurer l'avenir de la Vienne. C'est cette capacité de résilience qui nous permet de soumettre cette semaine un budget 2024 conforme aux priorités et aux engagements que nous nous sommes fixés en début de mandat.

Nous portons les trois grandes priorités depuis le début du mandat. Tout d'abord, protéger les plus fragiles et accompagner tous les habitants de la Vienne quel que soit leur âge.

300 000 000 € (à peu près 2/3 du budget de fonctionnement) sont dédiés aux solidarités. C'est précisément, mon cher Claude, 68 %. 40 000 000 € supplémentaires en quatre ans pour la politique des solidarités, ce sont 10 000 000 € de plus chaque année. Nos missions de solidarité sont totalement assumées. La protection de l'enfance en 2024 avec la création de 25 places d'accueil pour les enfants en danger, 100 places en milieu ouvert et 100 places de mise à l'abri pour les MNA (Mineurs Non Accompagnés). Un budget au niveau de la politique d'autonomie de plus de 10 000 000 € depuis deux ans. Pour la politique d'insertion, nous avons été retenus par l'État pour expérimenter l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA sur le bassin du Grand Châtellerault. Néanmoins, nous attendons le volume financier de cette affaire. C'est quelque chose d'important. Nous avons, en fin de semaine dernière, lancé le premier Comité départemental de l'emploi allant dans le bon sens. Je voudrais saluer le travail de coopération sur ces nombreux sujets avec Monsieur le Préfet et ses équipes, ainsi que tous nos agents dans nos Maisons De Solidarités. Ils sont en première ligne partout sur notre territoire. Merci à tous.

Le deuxième point important est d'investir pour l'aménagement équilibré du territoire et l'attractivité de la Vienne. Nous sommes toujours en face de nos responsabilités et de nos engagements. Le cap est maintenu avec plus de 100 000 000 € d'investissement, 20 000 000 € d'aides dans notre budget. C'est un message extrêmement fort de soutien aux collectivités et à l'activité économique par le biais d'investissements importants et de travaux sur notre territoire.

Il y a une politique d'appui aux territoires avec 20 000 000 € d'aides aux communes et aux EPCI. Nous demeurons le premier partenaire financier des collectivités. C'est indispensable et cela donne une visibilité pour nos collectivités et nos communes afin qu'elles puissent gérer elles aussi des budgets parfois difficiles à boucler. Nous poursuivons notre politique d'attractivité avec la nouvelle SAS Foncière issue de la continuité de notre SEML Patrimoniale (Société d'Economie Mixte Locale) en accord avec nos EPCI ; ils y participent tous. Un investissement massif demeure dans tous les domaines : éducation, mobilité, un budget des routes important (23 000 000 € en 2024), aménagement et inclusion numériques, sport, culture, tourisme, agriculture (et j'en passe!), protection des ressources naturelles avec un gros travail actuellement sur le PTGE (Projet Territorial de Gestion de l'Eau). L'avenir de notre ressource en eau est quelque chose d'indispensable et nous avançons sérieusement en prenant en main ce sujet assez délicat. L'objectif, malgré la loi NOTRe (Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République), est de continuer de favoriser le développement de la Vienne, de soutenir l'emploi local, de générer

des retombées économiques sur notre territoire, de préserver la qualité de vie de nos habitants.

Le troisième point de nos grandes orientations est l'éducation et l'avenir de notre jeunesse. Un plan collèges, porté à 185 000 000 € sur la durée du mandat, a quasiment doublé. Il était de 100 000 000 € sur le mandat précédent. Le budget collèges est aujourd'hui de 23 000 000 €. C'est le premier budget d'investissement en 2024. Le premier territoire numérique éducatif de Nouvelle-Aquitaine, le Pôle Numérique pour l'Education et la Formation, qui ouvrira en 2025, est un projet magnifique qui va renforcer l'attractivité de notre territoire de la Vienne et celle du Futuroscope. Et le lancement de la troisième mandature du Conseil départemental des jeunes est pour bientôt. Autre chose d'extrêmement important, il s'agit d'Agrilocal86. Nous sommes engagés depuis longtemps dans une alimentation locale et de qualité auprès des jeunes dans les cantines des collèges. Nous avons dépassé 50 % d'achats locaux dans nos collèges (c'est très positif et c'est la meilleure façon de soutenir nos agriculteurs).

Je ne vais pas être plus long, chers collègues, nous vous invitons avec la majorité à travailler dans cette semaine de Commissions sur les grandes lignes de notre budget 2024. Je remercie tous les élus pour leur travail, leur mobilisation pour toute la Vienne. La Vienne est unique, vous le savez, indivisible et chacun est investi dans son champ de compétences en ayant toujours cette vision départementale du nord au sud, de l'est à l'ouest. Je souhaite que cette assemblée continue à donner l'exemple, à travailler dans l'intérêt supérieur du territoire, et je ne suis pas inquiet là-dessus. J'y veillerai évidemment. Vous pouvez compter sur moi avec optimisme et pragmatisme. Vous le savez bien, nous sommes tous totalement engagés. Merci beaucoup pour la réussite de la Vienne. Une prise de parole, Ludovic.

Ludovic DEVERGNE: Monsieur le Président, chers collègues, bonjour à toutes et à tous. Quelques mots en propos introductifs pour cette semaine de session qui verra l'approbation du budget 2024. Je veux tout d'abord vous dire, vous le savez, nous avons proposé la fois précédente d'adopter un vœu concernant la reconfiguration de la plateforme de courrier de Migné-Auxances. On a travaillé ces dernières semaines avec la majorité pour essayer d'aboutir à un vœu partagé par tous. On verra jeudi si c'est possible de le voter en commun. Toutefois, on vous propose de condamner ou de désapprouver, selon le souhait des uns et des autres, cette réorganisation de la PIC (Plateforme Industrielle de Courrier) de Migné-Auxances qui va bouleverser le quotidien de nombreux salariés, puisque quasiment 245 salariés titulaires sont concernés par cette restructuration et 150 intérimaires sont

également concernés. La vie de toutes ces personnes va être modifiée, on va leur proposer, sans doute, des reclassements, des déplacements aussi et on doit, je crois, envoyer un signal fort à ces salariés pour dire que nous sommes à leurs côtés. Cela va constituer un véritable choc pour l'emploi local. Nous espérons donc que nous pourrons adopter en commun cette motion, ce vœu, appelons-le comme on veut.

S'agissant de la cagnotte ou l'excédent disponible (on peut l'appeler comme on veut), nous n'avons jamais reproché d'être prévoyants, bien au contraire ! Vous avez eu une opposition tout à fait constructive et raisonnable puisque nous avions proposé à l'époque de réaffecter 1 400 000 € et pas 10 000 000 €, pas 20 000 000 €. Donc réaffecter 1 400 000 € pour les services d'aide à domicile des trois principaux CCAS de la Vienne, c'était possible. Les chiffres le démontrent. Cela pouvait passer, ce n'est pas le choix qui a été fait, on l'a regretté à l'époque. Donc, nous aussi, nous étions prudents dans nos propositions. On n'avait pas proposé n'importe quoi. Vous nous aviez annoncé en septembre dernier qu'un bilan serait réalisé concernant la situation des différents services d'aide à domicile des CCAS. J'espère que cette semaine, en Commission, on pourra avoir des éléments de bilan pour voir un peu où se situent ces services d'aide à domicile, sont-ils en difficulté ou non ? On a vu qu'à Châtellerault, les choses prenaient une tournure qu'on désapprouve. On pourra échanger sur cela, j'espère, en Commission.

Sur le budget 2024, il faut nous poser les bonnes questions. Pourquoi d'autres Départements font-ils mieux que nous ? Pourquoi, par exemple, d'autres Départements, ne sont-ils pas dans les tréfonds du classement pour la participation au soutien au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne)? Pourquoi d'autres Départements se trouvent-ils dans la moyenne ou même au-dessus de la moyenne pour la valeur du point GIR (Groupe Iso Ressources)? La majorité départementale porte une responsabilité importante dans la situation actuelle de notre Département. Parfois, on peut se dire qu'on est un peu dans une impasse, tellement on est contraints budgétairement, mais cela ne vient pas de nulle part. Votre majorité est aux responsabilités depuis plusieurs décennies. Sur les DMTO, il y a eu effectivement des DMTO exceptionnels ces dernières années. C'est un peu comme si un salarié recevait sa prime mensuelle et considérait qu'il allait la recevoir tous les mois. Effectivement, la prime DMTO, la prime, si on peut dire celle qui existait avec un marché de l'immobilier, pas en surchauffe, mais très dynamique ne pouvait pas perdurer. On comprend que cela pose un certain nombre de difficultés à notre collectivité qui a beaucoup souffert des baisses de dotations par le passé (sur 2012-2017). Il faut aussi le reconnaître. D'ailleurs, je me souviens qu'à l'époque en 2017, un candidat à la présidentielle avait proposé de doubler la baisse de soutien aux collectivités territoriales, c'était François FILLON. Vous imaginez s'il avait été élu ce que ce serait aujourd'hui. Dans ce budget, on a beaucoup - on en parlera cette semaine - de coups de rabot. En menuiserie, raboter une planche, ça ne fait pas forcément l'œuvre finale d'assemblage du meuble. C'est vrai qu'on trouve que, pour l'assemblage proposé pour le budget, le coup de rabot ne suffit pas. Il aboutit parfois à des choses que l'on peut regretter, que l'on peut même condamner. On sera amené à en discuter. Vous parlez du budget des collèges, on a eu la satisfaction (sauf si on a mal lu) de constater qu'il n'y avait pas de hausse prévue sur les tarifs de restauration scolaire. Donc, si c'était le cas, si c'était confirmé, cela serait une bonne nouvelle parce qu'après les fortes hausses des deux dernières années, cela permettrait aux familles de souffler. Cependant, sur le budget collèges, on l'a dit au moment des orientations budgétaires, deux projets importants de rénovation de collèges ont été reportés : Jardin des Plantes et Ronsard. Nous sommes inquiets de ces reports parce que les collèges, c'est notre compétence première, notre compétence obligatoire avec d'autres. Nous avons des craintes sur la tenue du budget concernant la rénovation du collège Henri IV. Cela nous semble hors de contrôle. Nous craignons que l'estimation initiale soit quasiment doublée en fin de chantier et peut-être même plus. On comprend que cette mauvaise prévision initiale vous contraint à reporter des travaux. On comprend que les finances du Département ne sont pas extensibles. Si cette prévision s'avère à ce point inexacte, entre ce qui nous a été annoncé au début et ce qui se réalisera à la fin pour Henri IV, cela serait inquiétant parce que c'est autant de travaux qui ne seront pas réalisés ailleurs. Donc, cette semaine, on va continuer à prendre connaissance du budget. On l'a déjà fait avec les collègues, on y a travaillé. On va poursuivre l'examen aujourd'hui en Commissions, approfondir. On sera toujours là pour faire des propositions. On en fera plusieurs dans le respect. Nous serons constructifs comme nous l'avions été lorsque nous avions proposé 1 400 000 € sur les SAD (Services Autonomie à Domicile) des trois principaux CCAS, mesures qui étaient tout à fait possibles. Merci.

Alain PICHON: Merci Ludovic, un seul élément de réponse. Les recettes réelles de fonctionnement dans notre catégorie de Départements nous placent en dernière position. Vous le savez bien, quand on a peu de recettes, c'est toujours très compliqué de dépenser beaucoup. C'est assez simpliste, mais c'est juste la stricte réalité. Y a-t-il d'autres demandes de prise de paroles? Oui, Henri.

**Henri COLIN**: Oui j'entends des propos qui me surprennent un peu. Lorsqu'on est maire et lorsqu'on travaille sur la rénovation de son centre-bourg, on s'aperçoit que les prévisions

que l'on peut faire en matière de prix, de travaux d'urbanisme, de restauration d'immeubles nous surprennent, en particulier depuis 4 ou 5 ans. Toutefois, c'est une expérience qui te manque mon cher Ludovic. Henri IV a une prévision de 24 000 000 €. Nous allons arriver à 42 500 000 €. Il n'y a malheureusement que dans cette instance, ici même, que j'entends des propos négatifs sur Henri IV. Les élus de Poitiers que je rencontre, de l'ancienne majorité ou de l'actuelle, se réjouissent du travail qui est effectué sur ce site. Quand on a un site archéologique, on peut s'attendre à quelques surprises. Lorsqu'on a de vieux murs comme ceux d'Henri IV – je rappelle que la fondation correspond à 1608 – on peut s'attendre à des surprises. D'autre part, l'évolution du coût de la construction, et du coût de la restauration, en particulier, fait que nous aboutirons sans doute à un bâtiment exceptionnel, mais qui aura coûté plus cher que prévu d'où des reports de travaux. Ça me parait assez simple à comprendre.

**Alain PICHON :** Très bien, c'est une précision essentielle. Y a-t-il d'autres demandes de prise de paroles ? Jean-Olivier.

Jean-Olivier GEOFFROY: Oui, un peu dans le sens de notre ami Henri. Le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno LEMAIRE, a annoncé une révision à la baisse des prévisions de croissance de la France pour 2024 de 1,4 à 1. Cela implique un effort immédiat de 10 milliards d'euros d'économie. Et plus tard, vous le savez, d'autres annonces devraient être faites. Si cette nouvelle prévision tient compte du nouveau contexte géopolitique et du niveau d'endettement, la situation des finances publiques de notre pays est particulièrement inquiétante. Avec des mesures que l'État est prêt à prendre de réduction forte des engagements, nous sommes légitimement en droit de nous demander si nos collectivités. nos territoires ruraux, nos Départements ne seront pas de nouveau durement affectés. L'État lance de grandes idées, des projets avec très peu de moyens derrière, par exemple, Petites villes de demain, Villages d'avenir, avec certes de l'ingénierie qui d'ailleurs se substitue en partie aux décisions locales, en oubliant au passage les moyens qui pourraient être affectés à la sauvegarde du patrimoine, et après. Oui, il y a de grandes inquiétudes sur l'avenir de notre patrimoine. Je rejoins ce que vient de dire Henri concernant les travaux du collège Henri IV, du patrimoine rural en particulier et nous devons réagir avant qu'un grand pillage ne s'installe. Je reprends les mots de Rachida DATI, ministre de la Culture : « Chaque fois qu'un bâtiment est abandonné, c'est un sentiment renforcé d'abandon. Il faut donc faire du patrimoine rural une grande cause nationale. Après la belle réussite de restauration en cours du chantier de Notre-Dame de Paris, l'État doit lancer un programme de sauvegarde du patrimoine local. » J'avais une intervention, mon cher Président, sur les

inquiétudes des finances concernant le Département, mais je rejoins ce que tu viens de dire, nous arrivons à l'os maintenant, nous ne pourrons pas aller plus loin. C'est simplement en alerte. Nous avons fait une campagne sénatoriale avec Marie-Jeanne. Nous avons vu avec quel désespoir l'ensemble des élus regardent leur patrimoine, les coûts liés à l'inflation, liés en particulier à l'augmentation des matériaux et des travaux. Je vous donne un exemple : l'église de Civray est fermée, c'est un joyau de l'art roman en Poitou-Charentes. Des morceaux de plafond sont tombés dans le transept de l'église. Il y en a pour 160 000 €. Il y a plus de 40 % d'études avant qu'on puisse commencer les travaux. Je ne sais pas s'il y a deux siècles, pour le même type de travaux, on passait autant de temps à faire des études, mais en tout cas, les choses étaient rénovées. C'est une alerte sur l'avenir de notre patrimoine. C'est une grande cause nationale que la ministre Rachida DATI a prise, relayée aussi par Stéphane BERN. Je crois que nous devons nous en préoccuper. Il faudra qu'on fasse un certain nombre de propositions dans ce sens-là. Merci.

Alain PICHON: Oui, effectivement, merci Jean-Olivier. Je rejoins complètement ta vision. Au niveau patrimonial, nous avons déjà, Pascale, des éléments de réponse pour les collectivités, avec ACTIV'. Cela ne va pas être probablement suffisant. En tout cas, seuls, nous n'arriverons pas à aider suffisamment les collectivités qui sont dans le besoin à ce niveau-là. Quand il y a des rénovations patrimoniales, beaucoup d'études et des coûts qui sont souvent extrêmement importants et assez souvent malheureusement qui ne sont pas finançables par les collectivités propriétaires entre autres et les églises. Il faut effectivement une cause nationale et poursuivre les efforts entrepris sur Notre-Dame pour le patrimoine du reste de la France. Cela me semble être une excellente idée. D'autres demandes de parole? Merci beaucoup. On va pouvoir commencer les Commissions avec ce matin les Commissions du groupe 1 : climat et développement durable, routes et mobilités, agriculture et ruralité, aménagement du territoire, aménagement et inclusion numériques. Bons travaux et à tout à l'heure!

La séance est levée à 10 h 35.

La Secrétaire de Séance, La Vice-Présidente Déléguée du Conseil Départemental,

Joëlle PELTIER

Le Président du Conseil Départemental de la Vienne.

Alain PICHON